

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 73 (2001)

**Heft:** 2

  

**Artikel:** Les intérieurs d'habitation : petite chronique du meuble (fin)

**Autor:** Frei, Anita

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-129862>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les intérieurs d'habitation: PETITE CHRONIQUE DU MEUBLE (fin)

D

ès le début, nous l'avons vu, HABITATION se fait l'avocat de la modernité en matière de mobilier. Non sans peine, semble-t-il, si l'on en croit le nombre d'articles qui, trente ans durant, stigmatiseront les meubles traditionnels. Ces représentants d'une époque révolue non seulement encomrent l'espace de logements où chaque mètre carré est compté, mais ne répondent plus à l'organisation nouvelle de l'habitation.

### UN LUXE INADMISSIBLE

En 1935, Béatrice Hainard s'adresse aux lectrices de la revue pour les aider à gérer leur "logement minimum", et leur offrir des solutions pratiques pour l'aménagement des pièces, l'agencement d'une armoire, l'étude des ustensiles culinaires, etc. Dans un de ses premiers articles (1935/6), elle condamne sans appel la combinaison classiquement bourgeoise salon - salle à manger, un luxe inadmissible, matériellement impossible dans des logements modestes sans sacrifier les autres pièces. Le salon lui-même est considéré comme une satisfaction de vanité: "on monopolise la plus

belle pièce, on fait coucher un membre de la famille, parfois deux, dans des alcôves, on aligne ensuite les meubles le long des murs et les photographies sur le piano, puis on interdit aux enfants l'entrée de ce sanctuaire de l'en-nui."

### LA SALLE COMMUNE...

La "vieille cuisine de nos grand-mères", pour sa part, est déclarée morte, détrônée par la cuisine-laboratoire "où fleurit le taylorisme". Une nouvelle notion s'impose dans l'habitation moderne: la salle commune, foyer de la famille, nettement et hygiénique-



ment séparée du lieu où se préparent les repas. Un espace où le locataire peut installer les objets qu'il aime et auquel il tient, à l'abri des vapeurs encrassantes de la cuisine, où il peut recevoir sans que les odeurs informent le visiteur du menu du jour. Autre grand avantage: "les enfants jouent dans un local sain et bien aéré... à l'abri des trop fameux baquets d'eau bouillante et des bassines de friture."

**...FOYER DE LA FAMILLE**

La salle commune est à la fois "le salon (confort et esthétique), la salle de jeux et la salle d'étude des enfants (clarté, aération généreuse, espace, ordre facile à rétablir), enfin la salle à manger (donc voisine immédiate de la cuisine)." Elle est "le refuge de tous... un bien commun" qui doit être respecté par chaque membre de la famille (1935/4). Cette définition s'applique parfaitement à nos salons ou salles de séjour actuels et à l'usage que nous en faisons, avec une différence notable: les dimensions. Entre les années trente et aujourd'hui, nos salles communes ont heureusement acquis des proportions un peu plus généreuses, et sont infiniment plus faciles à meubler.

**MEUBLER L'EXIGUÏTE**

On en veut pour exemple l'expérience tentée en 1935 par l'Association genevoise du Coin de terre, qui confie à l'ensemblier Fernand Martin le soin de meubler une des maisonnettes construites au Bouchet, à Genève. La démonstration est éloquente, et la photo montre clairement l'exiguïté extrême de la salle commune du logement économique.

Au premier plan, on trouve le coin à manger avec une table à rallonges et des chaises de série. Au fond, à droite, le divan peut à l'occasion servir de lit; il est encadré de bibliothèques, complété par une table basse et deux fauteuils à coussins rembourrés. Des lignes claires, nettes, simples, une grande économie de forme. Seule concession au passé, une commode ancienne le long du mur à gauche et deux chaises achèvent de remplir la pièce (1935/6).

**UN MEUBLE, PLUSIEURS PIECES**

Dès les années cinquante, la question est reprise par Eliane Lavarino qui considère que "l'aménagement intérieur de l'habitation et le mobilier doivent correspondre au genre de vie d'une époque." A cet égard, le "meuble combiné" constitue une solution pour les logements exigus. Parfaitement approprié à plusieurs usages, pratique, de lignes sobres, d'entretien facile, le meuble combiné permet à une pièce de prendre des fonctions différentes selon les moments de la journée. C'est ce que propose la Parisienne Gilberte Coutant avec son meuble combiné, un "ensemble hardi et pratique" composé d'une armoire fixée au mur et d'une table munie de deux grands tiroirs pivotant autour d'un axe de métal laqué. Lorsque la pièce devient salon, la table repliée se range sous le meuble supérieur. Dépliée et s'appuyant sur le pied mobile et le bloc de tiroirs pivotants, elle devient bureau. En la tournant entièrement, on obtient une salle à manger. La lampe mobile procure un éclairage adapté à chaque situation (1951/5).

On ne peut qu'admirer l'ingéniosité des créateurs de meubles, mais force est de constater que ces "objets à usages multiples" n'ont pas rencontré le succès escompté. Sans doute faut-il y voir les limites d'une organisation trop rigide de l'espace: il est bien plus simple de disposer d'une simple table où l'on peut tour à tour manger, jouer, travailler... sans avoir à effectuer des manipulations. Aussi, les surfaces plus généreuses des séjours d'aujourd'hui rendent les meubles combinés moins séduisants.

Anita Frei

*Les illustrations de cet article sont tirées des numéros d'HABITATION de juin 1935 et mai 1951.*

*Page précédente:*

*La salle commune de l'ensemblier Fernand Martin au Coin de terre, Genève, 1935*

*Ci-dessous:*

*Gilberte Coutant. Meuble à positions diverses, 1951*

